

# RETRAITE : Rapport Delevoye, projet Macron Refusons la liquidation de notre modèle social

**Appel à la grève et aux manifestations  
Mardi 24 septembre 2019**

## **Delevoye/Macron fossoyeurs de notre sécurité sociale !**

Dès les premières pages du rapport, Delevoye met honteusement en exergue, l'exposé des motifs de l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale pour opposer quelques pages plus loin la volonté d'effacer l'incertitude du lendemain et le principe de la solidarité.

Delevoye et Macron poursuivent la destruction du programme du CNR :

*« Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie. »*

D. Kessler ex vice-Pdt du MEDEF dans Challenges le 4 octobre 2007.

## **La retraite : Une réforme de tous les dangers !**

**Cette réforme n'est pas une réforme de plus des systèmes de retraites  
en France, elle signe leur FIN. Si cette réforme passe ils seront  
remplacés par un régime de retraite unique à point.**

## **Les risques d'un régime à points**

### **. Des pensions revues à la baisse :**

La pension de retraite ne serait plus calculée sur les 25 meilleures années, comme dans le privé ou sur les 6 derniers mois de traitement comme dans le public actuellement mais sur toute la carrière professionnelle, prenant ainsi en compte les « moins bonnes années » (petits boulots, temps partiel, etc.).

Aujourd'hui, avec notre système, afin d'éviter une minoration du montant de la retraite, ces « moins bonnes » années sont prises en compte pour la durée de cotisation, mais sont écartées du calcul de la retraite. Avec la retraite par points, ces années auront un impact catastrophique sur le montant de la retraite.

### **. Un montant instable :**

Chaque salarié devra cumuler des points tout au long de sa carrière qui se transformeront en pension en fonction de la valeur du point lors du départ à la retraite.

Cette valeur du point ne sera pas stable et pourra varier chaque année en fonction de la conjoncture économique ou démographique car c'est elle qui garantira l'équilibre financier du système.

De fait le montant de la pension ne pourra être connu qu'au moment du départ à la retraite en fonction de la valeur du point du moment. Ceci permettra aux gouvernements une baisse automatique des pensions sans réforme.

**La réforme Macron c'est la fin d'un système qui nous garantit des droits !  
Le montant de la pension va devenir une variable d'ajustement du système**

## . Un tour de passe-passe pour allonger l'âge de départ à la retraite :

Nous l'aurons bien compris, le soi-disant maintien de l'âge de départ à la retraite à 62 ans ne signifie plus grand-chose dans un régime à points avec un âge pivot à 64 ans avec décote et surcote. Le but est simple : que les salariés ne partent pas avant cet âge pivot de 64 ans et soient même incités à partir plus tard. Et les dernières annonces de Macron n'y changent rien, l'objectif sera le même. Entre la prise en compte de l'intégralité de la carrière et les variations du point, les salariés seront obligés de partir de plus en plus tard pour avoir un minimum de pension pour vivre.

## . Des périodes de maternité, maladie, invalidité, chômage réduites à peau de chagrin.

Ces périodes, prises en compte dans le régime actuel sont remises en question dans un régime à points. En clair, certaines périodes disparaîtraient comme les 8 trimestres de majoration pour enfants quant aux autres il faudra remplir des critères limitatifs comme être en arrêt depuis au moins 30 jours pour la maladie ce qui exclura une grande partie des bénéficiaires actuels.

## . Danger d'une retraite par capitalisation.

Le budget des retraites, quasiment équivalent à celui de l'État échappe aujourd'hui aux marchés financiers. Avec un régime à points, c'est terminé. La baisse des pensions va obliger inexorablement les salariés à se constituer une retraite par capitalisation avec tous les risques que cela comporte (baisse de l'action, Krach boursier, détournement frauduleux...

**Ne laissons pas Macron jouer avec nos retraites  
mobilisons-nous contre cette réforme.**

D'autres choix sont possibles

La CGT est porteuse de vrais propositions dans le cadre du maintien et de l'amélioration des régimes actuels :

- **Retrait du projet Macron**
- **Maintenir et Améliorer le système actuel**
- **Garantir la possibilité de départ à 60 ans**
- **Assurer un niveau de pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité pour une carrière complète (pension calculée sur la base des 10 meilleures années)**
- **Élever les minima de pension au niveau du SMIC pour une carrière complète (basée sur les 10 meilleures années)**
- **Indexer les pensions sur l'évolution des salaires**
- **Permettre réellement des départs anticipés pour pénibilité, développer la prévention, aménager les fins de carrière**

**Pour une retraite solidaire, qui maintienne le niveau de vie et  
qui réduise les inégalités**

**Appel à la grève et aux manifestations  
Mardi 24 septembre 2019**